Un instantané des producteurs de cannabis autorisés par le gouvernement fédéral, 2018

Diffusé à 8 h 30, heure de l'Est dans Le Quotidien, le jeudi 22 août 2019

Les cultivateurs, les transformateurs et les vendeurs de cannabis, dont les activités sont autorisées par le gouvernement fédéral en vertu de la *Loi sur le cannabis*, ont employé 2 630 personnes au cours de l'exercice financier 2017-2018. Cette année-là, il y avait 83 entreprises autorisées à produire du cannabis. Elles détenaient 187 709 mètres carrés de superficie cultivée et 854 265 mètres carrés de superficie non cultivée.

Les producteurs autorisés ont vendu 46 tonnes métriques de cannabis au cours de l'exercice financier 2017-2018 et détenaient 39 tonnes métriques de stocks à la fin de l'année. Leurs recettes ont augmenté de 92 % en 2017-2018 et de 52 % en 2018-2019. Les producteurs ont enregistré des pertes pour chaque année de déclaration.

Les dépenses d'investissement ont augmenté pour s'établir à 233 millions de dollars en 2017-2018. Le total des actifs s'est élevé à 2,5 milliards de dollars au terme de l'exercice financier 2017-2018 et a augmenté davantage pour atteindre 4,2 milliards de dollars à la fin de 2018-2019.

Pour l'exercice financier 2017-2018, la majorité (63 %) des producteurs autorisés étaient situés en Ontario. La Colombie-Britannique arrivait deuxième (20 %) pour ce qui est du nombre d'emplacements, soit la même proportion qu'en 2016-2017. Le nombre de producteurs autorisés ayant plus d'un emplacement témoigne de la croissance de l'industrie. Ceux-ci ont représenté 20 % de l'industrie en 2017-2018, comparativement à 12 % au cours de la période précédente.

Environ 29 % des dépenses des entreprises de cannabis étaient consacrées aux salaires, aux traitements et aux avantages sociaux, alors que l'achat de matières premières et d'autres intrants représentait 26 % de ces dépenses. Les autres catégories de dépenses notables comprenaient les dépenses liées au marketing (8 %), à l'énergie et à l'eau (6 %), aux honoraires professionnels et aux frais d'entreprise (5 %) et aux intérêts (4 %).

Environ 60 % des employés dans les établissements de cannabis travaillaient à la culture, à la récolte, à la transformation, à la fabrication et à l'administration. De plus, une proportion de 20 % des employés s'occupaient des activités d'emballage, de marketing, de ventes et d'expédition. Les employés restants travaillaient à l'assurance de la qualité, à la recherche et au développement, à la sécurité, en génie et aux activités d'entretien général.

Depuis 2017-2018, les nombres de compagnies et d'employés ont continué d'augmenter rapidement, atteignant 175 compagnies et environ 9 200 employés en avril 2019.

Tableau 1
Profil des producteurs de cannabis autorisés par le gouvernement fédéral

	Exercice financier 2016-2017	Exercice financier 2017-2018	Les plus récentes données
	nombre		
Caractéristiques de la compagnie			
Nombre de compagnies	37	83	175[1]
Nombre d'employés	1 438	2 630	9 200[1]
	mètres carrés		
Superficie cultivée	87 173	187 709	..
Superficie non cultivée	857 488	854 265	..
	tonnes métriques		
Ventes de cannabis autorisées	27	46	56[2]
Stocks	18	40	216[1]
	millions de dollars		
Recettes	246	472	647[3]
Dépenses	303	706	814[3]
Bénéfices	-57	-234	-166[3]
Dépenses d'investissement	46	233	..
Actifs	704	2 523	4 169[3]

.. indisponible pour une période de référence précise
1. À compter d'avril 2019.
2. Avril 2018 à mars 2019.
3. Fin de 2018.

Note(s) : Fondé sur des données provenant de l'Enquête auprès des producteurs de cannabis autorisés en combinaison avec des données administratives fournies par Santé Canada et l'Agence du revenu du Canada. Environ la moitié des compagnies ont des périodes fiscales qui correspondent à l'année civile, alors que les périodes fiscales des autres compagnies sont réparties sur deux années civiles. Les données relatives à l'exercice financier sont agrégées sans égard à la variation des périodes correspondant à l'année civile.

Source(s) : Statistique Canada, Enquête auprès des producteurs de cannabis autorisés (**5252**); Santé Canada; Agence du revenu du Canada.

Note aux lecteurs

*Le cannabis a été légalisé à des fins médicales en 2001. Au cours de l'exercice financier 2016-2017, la capacité de production de cannabis autorisée s'est accrue considérablement dans l'attente d'un projet de loi qui légaliserait la vente des produits de cannabis à des fins non médicales. Un résumé du marché pour l'exercice 2016-2017 est paru le 26 avril 2018 dans le communiqué de Statistique Canada intitulé « Un instantané des producteurs autorisés de cannabis » (**13-605-X**). La Loi sur le cannabis a été déposée au Parlement en avril 2017, et au cours de l'exercice financier 2017-2018, le nombre et la capacité de production des cultivateurs de cannabis ont augmenté davantage. Puis, la Loi sur le cannabis a été adoptée par le Parlement le 20 juin 2018, et la consommation des produits de cannabis à des fins récréatives a été légalisée le 17 octobre 2018.*

Les exercices financiers varient selon les producteurs de cannabis autorisés et ainsi, ils déclarent leurs données en conséquence. Les statistiques présentées dans le cadre du présent communiqué représentent les agrégations des données disponibles pour les exercices financiers.

Définitions, source de données et méthodes : numéro d'enquête 5252.

Le document intitulé « Un instantané des producteurs autorisés de cannabis », qui fait partie de la série *Les nouveautés en matière de comptes économiques canadiens* (**13-605-X**), est accessible.

Le produit *Centre de statistiques sur le cannabis* (**13-610-X**) est accessible.

Le *Guide de l'utilisateur : Système canadien des comptes macroéconomiques* (**13-606-G**) est accessible.

Le *Guide méthodologique : Système canadien des comptes macroéconomiques* (**13-607-X**) est accessible.

Pour obtenir plus de renseignements ou pour en savoir davantage sur les concepts, les méthodes et la qualité des données, communiquez avec nous au 514-283-8300 ou composez sans frais le 1-800-263-1136 (**STATCAN.infostats-infostats.STATCAN@canada.ca**), ou communiquez avec les Relations avec les médias au 613-951-4636 (**STATCAN.mediahotline-ligneinfomedias.STATCAN@canada.ca**).